



Meilleurs vœux pour 2014!

News - Urbanisme et mobilité

p 2 Et si cela commençait à bouger?
La coulée verte, la piste cyclable de la N4
et bien d'autres...

News - La Province

p 4 Qui, que, quoi? Se moquerait-on de nous?

News - La Région

p 6 Bâtiments scolaires :
bref historique

Les finances communales

p 8 Un nouveau défi à relever

Écolo avec vous

p 10 Il s'en passe des choses chez Écolo!
Petits déjeuners, conférence, distribution d'arbres...



Édito

Marcel Ghigny, secrétaire politique

Si un des multiples défis de notre majorité communale doit être mis en avant, c'est certainement celui des finances. Finie la manne de la décharge et les transferts de compétences du fédéral ne sont vraiment pas tendres avec les communes (voir notre article p8).

Face à cette crise générale de l'économie, face aux dépenses qui nous sont imposées, quelle place reste-il pour de véritables projets porteurs d'une commune qui bouge ?

Nous voulons une meilleure mobilité, un cadre de vie agréable, bref une commune où il fait bon vivre. Et que dire de notre démographie grimpanche suite aux pressions immobilières ? Il faut accueillir les enfants dans des crèches, dans les écoles, nos personnes plus âgées dans des résidences dignes et avenantes. Bonne nouvelle ! Deux nouvelles crèches à l'horizon dans les jardins de l'Orne et à l'Axis Parc. Par contre, rien n'est encore prévu pour les écoles de l'entité, car, faut-il le rappeler, Mont-Saint-Guibert n'a plus d'école communale !

L'urbanisme n'est pas en reste. Plusieurs actions sont en route afin de permettre une vue plus globale de notre avenir en ce domaine, mais ces démarches coûtent, elles aussi, et sont lentes de surcroît. Et la pression immobilière ne s'arrête pas pour autant, certaines décisions prises lors des législatures précédentes nous engagent et de nouvelles sont à prendre.

Les problèmes sont sociaux également. Il faut répondre aux demandes de logements pour les plus démunis, faire de notre commune un exemple d'accueil et de bienveillance.

Il nous reste cinq ans pour marquer des points. Nous n'y arriverons pas seuls. Nos partenaires de la majorité ne sont pas en reste, l'opposition est constructive, et vous ?

Nous avons besoin de vous !



Catherine Berael, échevine



Urbanisme & mobilité

Un an de gestion de l'urbanisme et de la mobilité, c'est peu... Une année face à des projets déjà votés par la majorité précédente qu'il faut essayer de marquer de son empreinte, pas toujours facile... Mais l'enthousiasme y est et les résultats commencent doucement à émerger.

Petits aménagements du quartier de l'Orne

Au mois de mai 2013, à l'initiative de l'administration et du collège communal, les habitants du quartier de l'Orne ont pu assister à une présentation concernant les aménagements envisagés sur les trois petites zones publiques du lotissement récemment construit. Les habitants ont pu longuement discuter de l'opportunité des options proposées et envisager d'autres idées. À la fin de la réunion, les aménagements étaient modifiés en parfaite concertation avec eux :

- la zone située devant les garages accueillera une zone de rencontre avec bancs et plantations bien ordonnées,
- la zone du terrain de pétanque sera réaménagée avec un banc et l'accès fermé aux vélos,
- la zone du sentier périphérique sera réaménagée et densément plantée. Le chemin sera renforcé avec de la dolomie et des escaliers permettront de rejoindre le

chemin existant le long de l'Orne.

Le budget relatif à ces aménagements a été tout récemment validé en collège communal et à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous espérons pouvoir commencer les travaux dans les plus brefs délais, au bénéfice des habitants.

Une maison de repos et une résidence service

Le 25 septembre 2013, le conseil communal se prononçait sur la création d'une nouvelle portion d'égout de 135 mètres dans la rue de Corbais, ce nouvel égout étant indispensable à l'accueil d'une maison de repos (66 chambres) et d'une résidence service (29 appartements) dans cette rue. Il s'agit d'une première étape dans la procédure d'octroi du permis d'urbanisme. Le projet consiste en la démolition d'une maison d'habitation unifamiliale et de ses annexes afin d'y construire l'extension de la maison de repos et de soins existante. Le volume est composé d'un rez-de-chaussée + deux étages + les combles. La partie centrale du bâtiment en toiture plate sera moins élevée. Le projet comprend 38 places de parking dont 31 sont situées en sous-sol, une aire de repos végétale à l'arrière du bâtiment existant avec maintien de l'arbre remarquable et l'aménagement d'une partie de la rue de Corbais. Un accès pompier traverse la parcelle de part en part et se greffe dans le futur maillage des voiries du Christ au Quewet. Ce dernier offrira également des services (centre de bien-être et salle commune) dont pourront jouir les personnes âgées.

Une nouvelle piste cyclable pour la N4

C'est sous la pluie que le CPCCL (Comité pour une piste cyclable Corbais-LLN) et le GRACQ (Les cyclistes quotidiens asbl) ont inauguré la piste cyclable de la N4 ce 7 octobre dernier. Mais qu'en pense Écolo ? Nous avons toujours combattu pour une piste cyclable sécurisée et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne l'est pas !

Mais restons positifs. Elle est là ! Si tout le monde est bien sûr déçu, cinq ans de retard et un an de chantier pour une piste en rouge délimitée par une ligne, c'est peu, mais c'est une avancée et nous continuons le combat. Pour rappel, ce chantier n'est pas du ressort de la commune mais de la région. D'autres aménagements, d'autres améliorations sont déjà demandées !

Rien ne sert de penser, il faut réfléchir avant.

Pierre Dac

La « Coulée Verte » en plein centre de Mont-Saint-Guibert

Voilà bien un projet soutenu depuis longtemps par l'ensemble du conseil communal et ce quelles que soient les forces politiques présentes au sein de la majorité.

Il s'agit de relier par une voie douce en site propre les écoles du site des Hayeffes et le centre sportif au centre du village. Les premiers plans sont arrivés sur la table du collège en octobre 2013.

Ce chemin pour piétons et cyclistes sillonnera le long de l'Orne et l'enjambera à hauteur du Moulin des Vignes par

le biais d'une passerelle. Quelques aires de repos avec bancs, tables de pique-nique, bornes lumineuses, appuis vélos et pontons seront aménagés par endroits le long de la rivière.

Ce chemin aboutira au parking « dépose minute » complètement réaménagé de la rue Auguste Lannoye pour ensuite se prolonger à l'intérieur du site des papeteries « Les Jardins de l'Orne » jusqu'à Court-Saint-Étienne dans la zone d'espace vert. La partie reprise dans « Les Jardins de l'Orne » sera à charge du promoteur.

Une magnifique possibilité pour les enfants, les adolescents et autres sportifs de se rendre en toute sécurité dans cette partie de l'entité en abandonnant la voiture.



Photo S. Ugeux

Province : QUI, QUE, QUOI

Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW)

L'Intercommunale sociale du Brabant wallon a pour mission d'offrir des services publics et de proximité au profit des communes et CPAS du Brabant wallon. De répondre au plus près aux besoins des habitants exprimés par leurs autorités locales.

Elle est donc un acteur essentiel du Brabant wallon par la prise en charge de nombreuses missions communales en matière :

- ✓ d'accueil de la petite enfance, accueil collectif et à domicile des enfants de 0 à 3 ans, accueil extrascolaire et aussi accueil pendant les plaines de vacances organisées durant les petits et grands congés scolaires,
- ✓ de missions d'aide concrète dans les actes quotidiens aux familles et aux personnes âgées,
- ✓ de missions d'accompagnement pour l'intégration sociale et/ou professionnelle de personnes handicapées
- ✓ de missions en matière de formations en lien avec ses activités et ses missions sociales.

Elle est également un organisme de référence au service des pouvoirs locaux et leur apporte son expertise dans de nombreux domaines. Ainsi, la crèche de l'Axisparc de 40 places qui ouvrira ses portes en 2015 va bénéficier du savoir-faire de l'ISBW.

L'Intercommunale sociale du Brabant wallon compte 180 agents et plus d'une grosse quarantaine d'accueillantes d'enfants conventionnées. La motivation, le professionnalisme et la compétence du personnel déterminent la qualité du travail fourni.

L'ISBW est aussi un levier de financement dans la mesure où elle obtient de la part des pouvoirs fédéraux,

communautaires et régionaux, plus de 4 millions d'euros de subsides. La part provinciale au budget 2014 est de 2.200.000€. Ceux-ci permettent une grande accessibilité à ses services et allège d'autant la charge pour les communes, CPAS et bénéficiaires.

Mais les finances de l'ISBW subissent depuis toujours une recherche difficile d'équilibre entre dépenses et recettes.

À la fin de la législature précédente en 2012, la majorité provinciale MR-Écolo avait ramené le déficit au compte 2012 de l'ISBW à 79.028 €. Le budget de l'ISBW sortait enfin du déficit majeur de 2005 (1,7 million d'euros).

Nouvelle majorité provinciale MR-PS et nouveau budget. Ainsi, le budget de 2014 tel que nous est maintenant présenté prévoit un déficit de 214.000 €. Il s'agit donc de près du triple du déficit de 2012.

Un poste explose tout particulièrement avec l'augmentation du défraiement de 250% pour la présidente Dominique De Troyer (PS) et l'augmentation de 2.610% pour la 1ère vice-présidente Yolande Deleuse (MR).

L'augmentation des rémunérations de deux des sept membres du comité directeur, en l'occurrence la présidente et la 1ère vice-présidente pose question. La rétribution de la présidente passe de 6.700 € à 23.500 € tandis que celle de la 1ère vice-présidente passe de 720 € à 18.800 € annuels. Les jetons de présence des autres membres du comité directeur ainsi que ceux des administrateurs restent quant à eux inchangés à 60 € par séance.

Les arguments avancés pour ces augmentations par le comité de rémunération... (dont font partie la présidente et la 1ère vice-présidente), sont doubles.

Premièrement, les montants avancés sont explicitement



calqués sur ceux qui sont pratiqués à l'IBW. Or les budgets et les missions de ces deux intercommunales ne sont vraiment pas comparables : il s'agit d'environ 55 millions d'euros pour l'IBW et de 9 millions pour ISBW!

Deuxièmement, la charge de travail demandée pour la gestion de l'ISBW, mais celle-ci n'a toutefois pas augmenté depuis la législature précédente.

Par ailleurs, la crise économique étend chaque jour ses effets et la cohésion sociale du Brabant wallon est de plus en plus fragilisée. Dans ce contexte, augmenter les rémunérations de mandataires d'une intercommunale sociale en creusant encore son déficit budgétaire constitue un très mauvais signal pour les acteurs sociaux du BW.

Les représentants Écolo à ISBW ont voté contre ce budget car il signifie augmenter d'autant le soutien financier de l'intercommunale par la Province et par les communes qui sont les actionnaires de l'ISBW. À l'heure où tant de communes licencient du personnel par défaut budgétaire, leur imposer une augmentation de leur participation à l'intercommunale, causée entre autres par une augmentation excessive de défraiements des autorités, est indécent et donc inacceptable pour Écolo et certainement incompréhensible aux yeux des citoyens.

Nous demandons au ministre Furlan de faire retirer cette décision qui jette le discrédit sur l'ISBW mais surtout sur un certain monde politique, celui des petits arrangements entre amis!

Josiane Conrardy, Conseillère provinciale





Photo S. Ugeux



Bruno Ponchau

Nouvelles places dans les écoles sur Bruxelles et la Wallonie : petit historique

- ✓ Après une longue période de décroissance, la population bruxelloise recommence à croître en 1999. Elle va augmenter de 114 000 unités en 10 ans. En Wallonie, même topo, mais dans de moindres proportions.
- ✓ Pendant ce temps-là, Joëlle Milquet a des idées. Pour sa communication de rentrée scolaire, le premier septembre 2005, elle sort une grande, une très grande idée : 1 milliard de travaux en faveur des bâtiments scolaires via un Partenariat public-privé (PPP), un truc

venant du Royaume-Uni dont elle a entendu parler. « Faisable dans un timing très rapide », dit-elle. Et voilà la Communauté française lancée pour 4 ans à la chasse au PPP chimérique... et pas un mot sur la démographie.

- ✓ Juillet 2009 : Jean-Marc Nollet reprend la compétence des bâtiments scolaires et découvre que le milliard du PPP est devenu 276 millions, pour le même prix. Un prix exorbitant... Il va lui falloir du temps pour persuader ses partenaires que ce broil est une folie. Mais il y parvient. Et ouf rétrospectif : parmi les projets repris dans le PPP, pas un seul

généralisant des nouvelles places !

- ✓ Mai 2010 : une étude de l'IBSA fait les gros titres : 18 000 élèves en plus d'ici 2015 à Bruxelles, et 79 nouvelles écoles nécessaires. En réalité, la méthodologie de l'étude est largement discutable, mais elle a le grand mérite de tirer la sonnette d'alarme.
- ✓ Octobre 2010 : sur proposition de Jean-Marc Nollet, le Gouvernement de la FWB décide d'un financement exceptionnel de 640 millions. Au programme : des nouvelles places (à raison de 58 % pour Bruxelles, soit 5643 places, et 42% pour la Wallonie) et aussi beaucoup de rénovations. C'est que ce fameux PPP a un peu paralysé les investissements pendant 4 ans, des bâtiments vieillots sont devenus vétustes... et à quoi servirait-il de créer des nouvelles places si c'est pour devoir en fermer d'autres ?
- ✓ Entre fin 2010 et juin 2013, le nombre de places en préparation ne cesse de s'étoffer : 15 700 sur Bruxelles, 7800 en Wallonie.
- ✓ Valse de chiffres en tous genres : 61 500 d'ici 2020 nous dit-on là (mais cela inclut les augmentations en Wallonie...), 42 000 ici pour la seule Région bruxelloise. Les bons chiffres, c'est 28 600 à Bruxelles et 22 000 en Wallonie. Et on est dans les clous.
- ✓ Seulement voilà : des projets infrastructurels, ça prend

du temps. Construction, grosses rénovations, ça prend souvent 4 ou 5 ans dans les meilleurs cas, c'est soumis à plein d'aléas (un hiver rude, par exemple, ça vous ralentit des chantiers, et les permis d'urbanisme, c'est parfois galère).

- ✓ Les enfants, eux, continuent imperturbablement (et heureusement) à grandir à leur rythme, peu soucieux des hivers rigoureux et des méandres administratifs. Dès lors, un hiatus apparaît : pour l'année scolaire prochaine, peut-être la suivante, un déficit de places risque de se révéler ; et si les perspectives à terme se montrent rassurantes, il faut faire face à l'urgence. Ecolo monte au créneau pour proposer une opération « Modules » (des modulaires de qualité!).
- ✓ Début novembre, une réunion des Présidents du PS, Ecolo et CDH, accompagnés des Ministres du Comire, trace les grandes lignes d'un accord à finaliser. Jean-Marc Nollet a mis des propositions concrètes sur la table, âprement discutées par les partenaires. Cela fait plusieurs semaines maintenant. Et tout aussi imperturbablement que les enfants grandissent, les feuilles tombent et celles du calendrier se tournent...
- ✓ Enfin, après une guérilla « guerre scolaire » aussi désuète qu'inutile (mais qui a quand même fait perdre un mois), la décision tombe : 13 750 places en urgence à Bruxelles et en Wallonie. Il n'y aura pas de pénurie. Mais au boulot...

Bientôt une CCATM

(Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité)

On aurait pu croire à l'Arlésienne mais il n'en est rien, elle est enfin (bientôt) là !

Ce projet était souhaité depuis plusieurs années déjà mais les règles sont strictes. Nous y avons enfin répondu. Il ne manque que le document officiel pour fêter cela.

Comme son nom l'indique, cette commission est consultative et a pour but de permettre à nos élus et à l'

administration de recueillir l'avis d'une assemblée issue de la population guibertine.

Ce groupe est savamment dosé, en fonction de l'âge, du sexe, des entités qui compose notre commune, des centres d'intérêts et plein d'autres choses encore.

Vous pourrez en découvrir tous les détails et la composition dans le prochain journal communal.



Photo S. Ugeux

Les finances communales : un nouveau défi à relever !



Nos communes font face à un défi immense pour garder les finances sous contrôle. Une tendance lourde du fédéral est de céder des prérogatives aux municipalités, sans les transferts de moyens nécessaires. Selon l'Union des Villes et Communes (UVCW), plus de 300 millions € de charges supplémentaires seront transférés en 2013 pour la seule Wallonie.

Si on y rajoute les effets de la crise démarrée il y a plus de quatre ans, il y a lieu de réfléchir plus encore à l'opportunité d'engager chaque dépense, afin d'éviter tout dérapage budgétaire.

Les efforts financiers que nous engageons risquent encore d'être contrecarrés par une nouvelle augmentation des charges imposées aux communes : à titre d'exemple, le gouvernement a pris au fil des dernières années une série de mesures, unilatéralement et sans concertation avec les communes, alors qu'elles les touchent de plein fouet :

- ✓ la réforme des pensions des agents communaux,
- ✓ le sous-financement et le déficit généralisés des zones de police (encore financé à 60% par les entités

communales) qui seront aggravés par l'augmentation des primes de fin d'année décidée au niveau fédéral: plus de 700.000 € à supporter (+10%),

- ✓ le délai de paiement aux communes des additionnels à l'IPP qui menace leur trésorerie et permet à l'Etat fédéral un revenu d'intérêts estimé à 100 millions d'euros par an,
- ✓ le coût des services d'incendie, de secours que le Fédéral avait promis de financer à 50% (on en est toujours à 10%). Une régularisation salée a déjà atteint plusieurs communes (plus de 200.000€). La facture à charge de Mont-Saint-Guibert est attendue avec crainte.
- ✓ la réforme des grades légaux.

Enfin, diverses mesures fédérales impactent directement les CPAS wallons et donc nous, par répercussion. Plus précisément, une politique d'exclusion des chômeurs trop drastique fait retomber les personnes concernées sur le CPAS et engendre un coût additionnel pour les communes. D'autres mesures, comme la révision du mode de calcul de l'index ou le gel des salaires, vont accentuer encore la précarisation d'une part importante de la population, de plus en plus nombreuse à faire appel aux CPAS pour bénéficier d'aides sociales diverses (santé, énergie, loyer...) qui sont elles aussi largement à charge des municipalités.

Le résultat de ces mesures est que certaines communes sont exsangues et se voient obligées de sabrer drastiquement dans leur dépenses, notamment en touchant à l'emploi.

Mont-Saint-Guibert n'échappe pas à la tourmente. Si le budget est en équilibre, les charges pour les années à venir vont exploser et la vigilance quant à l'opportunité d'engager de nouvelles dépenses est de mise. La majorité y veillera tout particulièrement !

Le temps des rentrées abondantes de la décharge - 1.500.000€ annuel - est décidément bien loin !



Eric Meirlaen

Mont-Saint-Guibert, une commune riche?

Si Mont-Saint-Guibert est considéré comme une commune riche, cela paraît moins évident lorsqu'on y regarde de plus près.

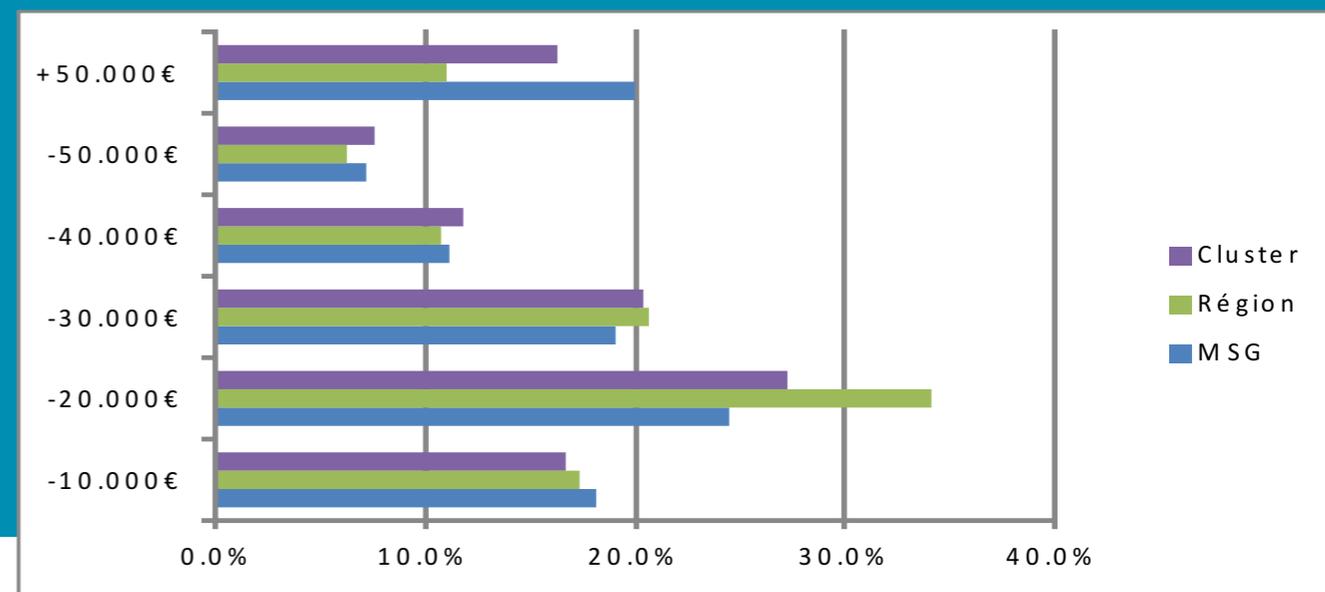
Sur la carte wallonne, notre entité dispose d'un revenu moyen par habitant de 18.400€ alors que la moyenne de la province se situe à 14.763€! Nous sommes donc riches!

Notre richesse est surtout due aux plus riches d'entre nous. 20% de notre population dispose de plus de 50.000€ par personne contre 11% pour la région!

Et si l'on regarde dans le bas de l'échelle, 18% de notre population dispose de moins de 10.000€ pour vivre contre 17% à la région.

C'est la moyenne qui apporte notre richesse. Nous avons plus de bas revenus et de hauts revenus que la moyenne.

Même en se comparant au Cluster (regroupement de communes comparables à la nôtre) cette différence apparaît encore.



Les petits déjeuners rencontres,

on remet ça l'année prochaine !

Franc succès pour nos petits déjeuners rencontres ! Cette occasion unique de rencontrer nos élus un croissant à la main n'est pas passée inaperçue ! Et l'occasion est belle pour nos mandataires aussi. Ecouter, entendre les préoccupations de chacun, tout cela oriente une politique et donne matière à réflexion.

Alors ? Plus nombreux encore l'année prochaine ?



Photos S. Ugeux

Distribution d'arbres fruitiers,

petits fruits, grands effets!

Comme chaque année, Écolo était au rendez-vous de la journée de l'arbre.

Cette fois, les arbres fruitiers, cassissiers, framboisiers et groseilliers étaient de la partie. Tous étaient partis en une heure. Heureusement, l'arbre est aussi motif de rencontres et discussions autour d'un vin chaud. L'ambiance y était!

Une distribution d'arbres était aussi prévue à la commune et certaines questions nous sont posées quant à la raison de cette double manifestation. La commune n'en est pas à son coup d'essai mais la distribution n'avait plus eu lieu depuis plusieurs années. La reprendre était un but pour nos élus et comme le 23 novembre est la journée de l'arbre, nous n'avons pas voulu abandonner cette occasion de vous rencontrer. Et finalement, tout le monde était content!



Bientôt tous au CPAS?

Rencontre avec Philippe Defeyt et Christine Mahy

Un public nombreux et intéressé a répondu présent à notre conférence débat du 3 décembre : « Bientôt tous au CPAS ? ».

Philippe Defeyt, spécialiste de la question, président du CPAS de Namur, nous a éclairés sur les dangers de la nouvelle politique sociale face à la population en situation de précarité ou de pauvreté, ceux que la crise touche en premier et de plein fouet. 15% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté ! Les inégalités entre nos concitoyens sont de plus en plus grandes (revenus, accès à la culture, à la santé) et paraissent de plus en plus normales.

Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau Wallon

de la lutte contre la pauvreté nous partage son expérience de terrain : les performances physiques et morales vécues par les personnes concernées pour survivre et cacher leur pauvreté et les auto-exclusions conscientes ou inconscientes qui les amènent souvent à une grande solitude. Elles sont encore plus criantes pour les personnes âgées.

Cette soirée conviviale suscite chez chacun d'entre nous une réflexion plus profonde, celle de faire changer les choses, chacun à notre niveau, dans nos contacts et selon nos possibilités!

La pauvreté sera encore à l'ordre du jour de nos prochaines conférences débats en 2014 et 2015 car les sujets sont nombreux:

- ✓ comment répondre aux besoins grandissants des personnes âgées ?
- ✓ quelles réponses concrètes peut-on apporter à la pauvreté dans notre quotidien ? (Service d'Échange Local, achats groupés, trocs, simplicité volontaire, etc.)
- ✓ ...

Merci Christiane Paulus pour l'organisation de cette soirée!

À bientôt!



Marcelle Gailly, Conseillère CPAS



Photo S. Ugeux

Agenda

Beaucoup de projets pour 2014!
Voici déjà quelques dates



Petits déjeuners -rencontres

Venez à la rencontre de vos élus et de notre locale !
On vous attend avec un croissant et une tasse de café
de 9h à 11h :

à Mont-Saint-Guibert	le 27 avril 2014 16 rue des Hayeffes
à Corbais	le 14 septembre 2014 14 rue Thomas
à Héவில்	le 30 novembre 2014 Lieu encore à définir



Et aussi...



Balade des 4 saisons : «Balade d'hiver à Corbais»

Dimanche 24 février 2014 RV à 10h.
Durée : approximativement 2h30
Départ : Ancienne gendarmerie à Corbais.



Et si on se faisait un feu de la Saint-Jean? Rendez-vous en juin et dans notre prochaine édition!

Et plein d'autres activités pour 2014, un bal Folk, des conférences, ateliers, balades...



Contacts

Secrétaires

Marcel Ghigny

Tél : 010 65 13 33

Marcel.ghigny@gmail.com

Simone Bonhomme

Tél : 0498/15.71.44

simone.bonhomme@scarlet.be

Philippe Flock

Tél : 0496/57.82.36

philippe.flock@belgacom.net

Collège

Bourgmestre

Philippe Evrard

Tél : 0472 55 49 15

philippe.evrard@publilink.be

Échevine

Catherine Berael

Tél : 010 65 15 88

catherine.berael@publilink.be

Présidente du CPAS

Joëlle Ricour

Tél : 0474 42 46 18

joelle.ricour@publilink.be

Conseillers communaux

Président du conseil

Guy De Backer

Tél : 0494 72 13 81

debacker.guy@skynet.be

Nicolas Esgain

Tél : 0476 47 24 26

nicolas.esgain@base.be

Conseillère provinciale

Josiane Conrardy - Leyre

Tél : 010 65 68 42

conrardy@scarlet.be

Conseillers CPAS

Marcelle Ghigny - Gailly

Tél : 010 65 13 33

marcelle.gailly@gmail.com

Bernard Ghekière

Tél : 010 65 62 02

bernardg@skynet.be

Éditeur responsable

Marcel Ghigny

34 rue de Bayau

1435 Héவில்

